

LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements dos Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sour peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de prem ère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière

Les Deux Messes De Pie IX

Voici un trait qui peint la bonté de Pie IX et sa tendresse pour les soldats.

L'un d'eux se présentait au Vatican et demandait à voir le Pape, les camèriers font tout d'abord quelques difficultés pour le laisser entrer; mais touchés des supplications, et sachant d'ailleurs que de semblables visites plaisent fort à Pie IX, ils introduisent notre bon militaire qui, à peine entré, se jette aux pieds du Pape, et lui dit en pleurant: "Saint Père, je viens de recevoir une triste nouvelle; ma mère est morte, et je veux faire dire une messe pour le repos de son âme, je sais combien vous êtes bon, voila pourquoi j'ai pensé que vous me rendriez vous même ce service, et tenez, deux francs que je vous prie d'accepter.

— Je veux bien, lui répondit Pie IX avec un sourire inexprimable, je veux bien mon cher enfant, mais à condition que tu assisteras à messe et y feras la sainte communion. Quant aux deux francs, tu me les donneras plus tard.

Au jour et à l'heure indiqués notre soldat ne manque pas de se rendre, il assiste à la messe et communie de la main du Pape ; on lui sert ensuite un excellent déjeuner, auquel il fait honneur, comme vous le pensez bien. Cela fait, il demande encore à voir le Pape, pour lui remettre, comme de juste, l'honoraire convenu.

—J'accepte, lui dit le Pape, mais à ton tour, prends cette autre piéce avec laquelle tu pourras, si tu veux, faire dire d'autres messe pour ta pauvre mère.

C'était une pièce de vingt francs.

Un autre trait de Pie IX.

Le fils d'un propriétaire romain vint exposer à Pie IX que son père avait légué la moitié de sa fortune, 40,000 francs, au prêtre quelconque qui dirait tel jour la première messe dans une église désignée.

Le Saint-Père touché de la situation du jeune homme, imagine un moyen qui lui permettrait de ne pas contrarier les volontés du défunt et de sauvegarder les intérêts de l'héritier. Il rendit lui-même à l'aube du jour, à l'église indiquée, et célébra la première messe. Il avait ainsi gagné les 40,000 francs qu'il s'empressa de remettre à l'héritier reconnaissant.

A L'Exposition

L'exposition de Paris touche à sa fin. Elle a été ouverte au public depuis 183 jours et dans quelques jours tout sera terminée.

Le nombre des visiteurs continue toujours à être le double de ce qu'il était aux mois de juin et juillet et avec le beau mois d'octobre dont on jouit à Paris, l'exposition est à son apogée. La moyenne des entrées payantes a été, cette semaine, de 260,000 personnes par jour.

Quel Argent a ete mal place ?

Les journaux torys crient que le gouvernement Laurier dépense trop.

Or, y a-t il un journal tory qui peut nous dire quelle dépense nos amis d'Ottawa n'auraient pas dû faire ?

Y a-t-il un bon tory qui voudra préciser à ce sujet ?

Le gouvernement Laurier a-t-il eu tort de dépenser de l'argent pour approfondir nos canaux et amener le trafic de l'Ouest dans les eaux du St. Laurent ?

Le gouvernement Laurier a-t-il eu tort de dépenser de l'argent pour faire de Montréal le port national du Canada ?

Le gouvernement Laurier a-t-il eu tort de dépenser de l'argent pour améliorer et outiller la route natienale du St. Laurent ?

Voici des questions qui demandent réponse.—La Patrie.